

Ecrit par le 3 février 2026

Mondragon : la pharmacie déménage sur la zone de la Clastre



Depuis le 26 juin, la pharmacie de Mondragon est désormais installée sur la zone d'activités de la Clastre.

A l'étroit dans son local « historique » en plein centre-ville, la pharmacie de Mondragon a déménagé depuis le 26 juin sur la zone d'activités de Clastre, aménagée et viabilisée par la communauté de communes Rhône Lez Provence. Installées en bordure de nationale, Frédérique Mosse et son équipe accueillent des clients de passage, mais aussi de nombreux Mondragonnais. Ce déménagement a permis d'investir des locaux neufs, plus clairs et lumineux et surtout plus spacieux : l'espace de vente passant de 80 à 160m2.

« Placée en bordure de la nationale 7, à quelques pas du centre-ville, la zone d'activités de la Clastre confirme déjà son haut potentiel, avec cette pharmacie ultra-moderne et une épicerie italienne qui manquait au territoire, déclare Anthony Zilio, président de la communauté de communes, maire de Bollène. Les deux parcelles encore à commercialiser (d'une surface de 500 à 600m2) vont rapidement trouver preneurs et participer du développement économique du territoire et de Mondragon ».

Ecrit par le 3 février 2026

J.R.

Travaux du Lez : 7,1M€ pour protéger les Bollénois



Attendus depuis 30 ans et les inondations dévastatrices de 1993, ces travaux, une fois achevés, permettront de protéger la population Bollénoise contre une crue d'occurrence tous les 90 ans.

Le Lez va être aménagé depuis Suze-la-Rousse jusqu'en aval de Bollène, ce qui permettra de réduire le débit de la rivière et d'affaiblir une éventuelle crue. D'autre part, les digues présentes sur le territoire de la commune de Bollène vont être renforcées. Aujourd'hui, le débit maximal supporté par ces digues sans

Ecrit par le 3 février 2026

risque de crue est de 480m3/s. Lors de crues exceptionnelles, ce débit peut atteindre 605m3/s. Avec ces travaux, le Lez pourra traverser Bollène avec un débit de 530m3/s sans risquer d'inonder la ville. A l'issue du chantier, les Bollénois seront protégés contre une crue dite « Q90 », c'est-à-dire quasiment centennale. En plus de protéger les habitants, ce chantier permettra d'adapter la ville aux conséquences du changement climatique.

Ce chantier, qui représente un investissement de 7,1M€, est prévu pour durer 3 ans et débutera en septembre 2023. Il sera mené par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL), présidé par Anthony Zilio, maire de Bollène, président de la communauté de Communes Rhône Lez Provence et conseiller départemental du canton de Bollène.

Le périmètre de la première phase de travaux

La première phase de travaux débutera en septembre 2023 et s'achèvera en mars 2024. Durant cette période, deux postes de travaux seront enclenchés et concerneront le lit de la rivière :

- Reconstruction de la digue rive droite, à l'aval du Pont de Chabrières. Cette reconstruction s'effectuera par tronçons d'une vingtaine de mètres chacun, depuis l'aval vers l'amont. Techniquement, il s'agit de décaper la digue côté rivière, de terrasser, de poser des gabions puis de remblayer à l'arrière des gabions avant de réaliser les finitions de surface.
- Sur le secteur de la « passe à poissons », les premiers travaux consisteront en une démolition/reconstruction, une réfection du seuil des Jardins puis la pose d'enrochements.

PCS : un outil d'alerte et d'information de la population

Les travaux de renforcement des digues consistent en une démolition puis une reconstruction. Durant cette phase, les digues sont donc fragilisées, ce qui accentue le risque en cas de fortes pluies. La ville de Bollène déclare s'organiser, notamment via le plan communal de sauvegarde (PCS), pour informer les riverains des travaux en cas de risque de crue. Les personnes menacées par une éventuelle montée des eaux seront alertées, prises en charge et évacuées vers la salle Georges Brassens et la salle de La Cigalière.

La ville invite les habitants de cette zone à se signaler auprès des services communaux en s'inscrivant dans le plan communal de sauvegarde.

J.R.

Ecrit par le 3 février 2026

Avignon : le département et la ville unissent leurs forces contre les dépôts sauvages



Pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, le Département de Vaucluse et la ville d'Avignon mettent en place une opération conjointe de nettoyage.

Dans le quartier de Baigne-Pieds, à Avignon, les dépôts sauvages s'accumulent dès le parking du stade Gillardeaux, au bord du canal et se poursuivent le long du chemin qui conduit au Lavarin, juste derrière l'hôpital. Pour rendre ce quartier propre et limiter la pollution, le Département de Vaucluse et la ville d'Avignon ont adopté des dispositions consistant en un enlèvement des déchets et à la fermeture de la voie aux véhicules motorisés. Le Département s'est également engagé à nettoyer les parcelles bordant le chemin de Baignes-Pieds, parcelle de 3,4 ha dont il est le propriétaire.

Ecrit par le 3 février 2026



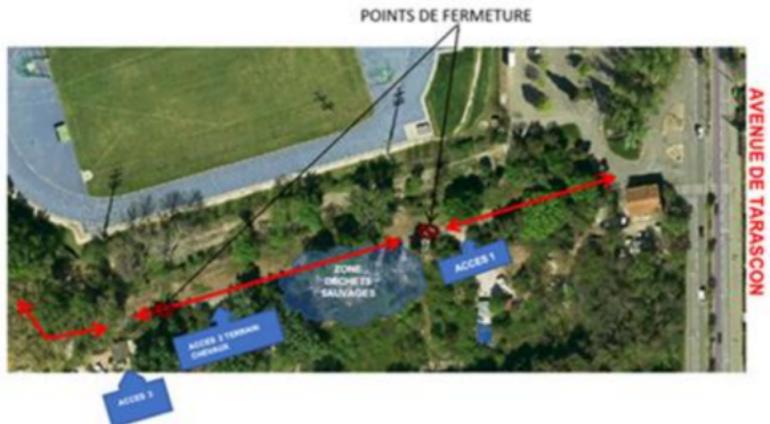
Nettoyage chemin de Baigne-Pied le 12 juin © DR

Planning de l'opération

Une opération en trois temps :

- Nettoyage de toute la voie et le long du canal par la ville d'Avignon, du 5 au 9 juin ;
- Nettoyage et pose d'enrochements le long du chemin du Baigne-Pieds par le Département, du 12 au 16 juin ;
- Pose d'un dispositif définitif de mise en impasse et d'une signalisation (voir plan ci-dessous) par la ville d'Avignon
 - Du 2 au 15 juin : coupe de tous les végétaux gênants ;
 - Du 12 au 16 juin : point de fermeture accès n°3 et point de fermeture accès n°1 ;
 - 16 juin : pose de la signalisation routière définitive (mise en double impasse avec maintien du cheminement piétons/vélos ; instauration d'une zone 30 ; interdiction au plus de 3.5T ; instauration d'un sens prioritaire ; aménagement d'un cheminement piétons/vélos le long du canal Baigne-Pieds).

Ecrit par le 3 février 2026



J.R.

Parking-relais d'Agroparc : l'intermodalité au cœur de la politique de transports du Grand Avignon

Ecrit par le 3 février 2026



Vendredi 26 mai, le parking-relais d'Agroparc a été inauguré par le Grand Avignon et ses partenaires.

La politique de transports du Grand Avignon, défini dans un plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité d'un réseau à combiner l'utilisation de différents modes de transport (voiture, bus, vélo, etc.). Cette politique induit un changement des modalités d'accès aux centres-villes et une évolution de la politique de stationnement, avec le développement d'une offre de parkings-relais.

Doté de 320 places de stationnement, dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 4 équipées de bornes de recharge électrique, le montant de l'opération d'aménagement du parking-relais d'Agroparc

Ecrit par le 3 février 2026

s'élève à 2,16 M€ avec un financement de 1,807 M€ de la communauté d'agglomération du GA, 184 800 € de l'Etat et 168 000 € de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Lire également - « Cécile Helle : 'Nous allons continuer à transformer Avignon' »](#)

Pour satisfaire tous les usagers, le parking est également équipé d'un abri moto de 12 places et d'un local vélo de 10 places. Pour remplir sa fonction de relais, le P+R comprend un terminal de bus équipé de 2 quais destinés à accueillir les lignes 4, C3, ainsi qu'à la fin de l'année, la ligne C3 Express (Orizo). Une station de bus destinée à accueillir les cars interurbains, ainsi que les lignes 13 et 22, a également été aménagée sur le chemin des félons, adjacent au P+R.

Elément clé de l'intermodalité, ce parking-relais construit en périphérie, tout comme celui de [Saint-Chamand](#) (inauguré le 28 avril), permettra aux automobilistes de se rendre au centre d'Avignon en empruntant les transports en commun et contribuera à une circulation plus fluide et plus propre.

D'autres parkings-relais, notamment ceux des Angles et de Réalpanier, viendront bientôt compléter l'offre déjà proposée.

Parking-relais d'Agroparc - Chemins des Félons - Avignon.

J.R.

Cécile Helle : «Nous allons continuer à transformer Avignon.»

Ecrit par le 3 février 2026



Réélue maire d'Avignon en juin 2020, Cécile Helle vient de dresser le bilan de ses 3 années d'actions de son second mandat. L'occasion pour l'élue socialiste de revenir sur une période particulièrement agitée pour les collectivités avec une succession de crises majeures tout en partant à la rencontre des avignonnais lors de plusieurs réunions thématiques qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de mai. Et si la maire de la cité des papes veut en profiter pour rappeler sa volonté de poursuivre la transformation d'Avignon, elle entend désormais aussi mettre l'accent sur la propreté et la sécurité.

'Trois ans ensemble', c'est le nom que la municipalité de la cité des papes a donné à la série de 9 rencontres de terrain qui se déroulent durant tout le mois afin de dresser le bilan de mi-mandat de l'équipe de Cécile Helle. Trois années qui ont été marquée par un contexte de crise qui a particulièrement impacté les marges de manœuvres des collectivités locales.

« D'abord, il y a eu la crise sanitaire, puis il y a eu la crise internationale avec l'Ukraine qui a débouché sur une crise énergétique puis une crise inflationniste, énumère celle qui a été réélue maire d'Avignon en 2020. Cela a touché toutes les collectivités. Et à cela s'ajoute la crise climatique qui était déjà sous-jacente lors de notre premier mandat. Si on nous avait dit tout cela il y a 3 ans, je crois que l'on aurait eu du mal à le croire. »

« Ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur'. »

Ecrit par le 3 février 2026

« Cependant, il faut aussi prendre conscience que ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur', insiste Cécile Helle. Les communes ont ainsi été en première ligne en termes de solidarité et d'accompagnement, notamment des plus fragiles, qui sont les premiers touchés lors de ces épisodes de crise. Des périodes où la Commune a su être en réactivité avec une Ville solidaire, humaine, bienveillante... »

Ainsi, rien qu'entre son plan d'urgence en 2020 et son programme 'Avignon rebond' en 2021 la Ville a engagé près de 50M€.

« Nous avons lancé des programmes comme [les corbeilles solidaires](#) ou bien encore [les légumes solidaires](#), dont certains, qui ont besoin de ces produits de première nécessité, bénéficient encore aujourd'hui. Nous avons aussi renforcé l'accompagnement du CCAS (*Centre communal d'action sociale*) en portant son budget de 7,5M€ à 8M€. »

Même satisfaction au niveau des cantines, où [la commune a initié une baisse des tarifs](#) depuis septembre 2022. « D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas et avec des produits locaux. C'est d'ailleurs, ce qui explique la hausse de la fréquentation des cantines, notamment dans les quartiers populaires d'Avignon », se félicite la maire.



D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas dans les cantines de la ville d'Avignon. ©DR

Continuer à transformer Avignon

« Pour ce nouveau mandat, nous avons axé notre action autour de 2 piliers majeurs : agir dans la proximité et porter une vision à l'horizon 2030-2050. Le tout sans augmenter les impôts des avignonnais. »

« Nous allons continuer à transformer Avignon comme nous le faisons depuis 2014 », insiste Cécile Helle

Ecrit par le 3 février 2026

qui rappelle que son premier mandat « a surtout servi à remettre à niveau les équipements de la Ville, notamment dans le domaine énergétique. Car il faut rappeler, que lorsque nous sommes arrivés nous avons dû faire face à un double endettement : celui qui apparaissait dans les comptes mais aussi l'endettement 'caché' en raison des équipements non-entretenus. » Pour réaliser ces objectifs, la Ville entend réaliser des investissements conséquents pour un montant de 40M€ dont 9M€ de subventions (contre 3M€ en moyenne avant l'arrivée de la nouvelle municipalité).

« La transformation d'une ville prend du temps. »

Mais « la transformation d'une ville prend du temps, » tempère cependant l'élue avignonnaise pour qui la bibliothèque Jean-Louis Barrault sera l'un des grands équipements de ce 2^e mandat.

« Il y aura aussi la nouvelle école Joly-jean qui sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2024. Un investissement de 12M€ au cœur d'un nouveau quartier. »

Et Cécile Helle de citer pêle-mêle les autres projets de la Ville : le futur quartier de Bel air, la gare de Montfavet, Avignon-Confluence en Courtine, « co-piloté » avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, dont l'attribution du premier des 16 macro-lots est en cours, l'aménagement des bains Pommer annoncé pour 2025, le développement de la géothermie et des réseaux de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques des logements des avignonnais...

Le tout sans oublier [l'Anru et le NPNRU](#) permettant la rénovation urbaine dans les quartiers d'Avignon qui viennent notamment d'obtenir la qualification [Quartiers résilients](#).

« Ce deuxième mandat est un projet au long cours et cela ne va jamais assez vite », regrette toutefois la maire.

Une ville plus verte

« Nous croyons à la ville nature, car il y a une réelle nécessité de nous adapter au changement climatique et d'en atténuer les conséquences, » rappelle Cécile Helle. « Il faut participer à une ville plus fraîche, continuer à produire des parcs et des jardins, généraliser l'installation de plateforme de jeux d'eau généralisée dans les parcs, développer les 'rues jardin' comme nous l'avons fait rue des écoles par exemple. »

Dans cette logique, le parc de Champfleury sera requalifié en 2024 alors que les 7 ha de la plaine des sports à Saint-Chamand, inauguré en 2019, continueront d'être aménagés. Chaque année, la Ville s'engage aussi à enlever le bitume d'au moins 3 cours d'école afin de les re-végétaliser dans le cadre de projets menés en concertation avec les élèves.

Ecrit par le 3 février 2026



Le leitmotiv de la commune en matière d'aménagement de la ville : en faire un espace à taille humaine comme ici rue du portail Matheron. ©DR

Un 'verdissement' de la cité qui est aussi passé par la végétalisation des aménagements de l'avenue du moulin de Notre-Dame, le parc de laïcité et sa ferme urbaine 'le Tipi', l'aménagement, en partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse, du chemin des canaux jusqu'à Réalpanier et qui se poursuivra avec l'inauguration, le 3 juin prochain, de la maison du parc des îles Piot et de la Barthelasse [lors d'une fête qui se déroulera sur les bords du Rhône](#).

« Cet événement coïncide avec l'arrivée de la Via Rhôna qui rejoindra ensuite le chemin de la confluence jusqu'en Courtine et permettra de se connecter à la 'Via Durancia', annonce Cécile Helle. Cela permettra de jouer la carte d'un tourisme durable en développant le cyclotourisme et, au-delà, de réintroduire les mobilités douces - piétonne et vélo - à leur juste place dans la ville. » Une ville 'apaisé' qui va ainsi bénéficier de 8km de pistes cyclables supplémentaires.

« Je ne suis pas le maire de Villeneuve ou de Mourières. Je suis le maire d'Avignon. »

Plan Faubourgs, mobilité et qualité de vie

Avec [la mise en place du Faubourgs](#), question mobilité il est certain que la Ville n'a pas fait l'unanimité. Pour autant, la commune estime que cette mise en place était indispensable pour améliorer la qualité de vie des riverains subissant jusqu'alors une circulation de transit : « Avec le Plan faubourgs aujourd'hui ce que je vois c'est qu'il y une indéniable meilleure qualité de vie pour les habitants. Ce que cela gêne le plus ce sont certainement les communes résidentiels autour d'Avignon. Chaque fois que je dois prendre

Ecrit par le 3 février 2026

une décision, je privilégie toujours les habitants. Je privilégie toujours les Avignonnais martèle l'élue. Je ne suis pas la maire de Villeneuve ou de Murières. »

Pour faciliter les transports sur Avignon, Cécile Helle fonde beaucoup d'espoirs sur la mise en service des parkings relais en périphérie de la cité des papes. « Cela avance bien du côté du Vaucluse, observe-t-elle. Il y a eu tout récemment [la mise en service de celui de Saint-Chamand](#) et nous allons inaugurer celui d'Agroparc et 320 places ce vendredi. Pour l'avenir, j'attends beaucoup des parkings relais gardois dès qu'ils pourront être mis en service. »

Même optimisme avec [un éventuel projet de téléphérique urbain comme à Toulouse](#), « le Grand Avignon y réfléchit », ainsi qu'avec la desserte ferroviaire où la Ville s'est positionnée auprès du Gouvernement [afin d'être un territoire test pour l'extension du plan RER France aux villes intermédiaires](#). « Notre candidature a reçu un accueil favorable de la part du ministère des transports ainsi que des régions Sud et Occitanie », révèle la maire d'Avignon qui disposera bientôt d'un nouvel écrin pour accueillir ce projet avec la rénovation du parvis de la gare-centre qui s'achève.

S'attaquer au chantier de la propreté et de la sécurité

« Il n'y a pas d'attractivité sans propreté et sans sécurité », a également insisté la maire d'Avignon. C'est pour la cela que la Ville veut mettre davantage l'accent sur ces deux chantiers.

Concernant la propreté, cette dernière rappelle que « la Ville peut beaucoup, le Grand Avignon peut beaucoup, mais il faut aussi que le citoyen fasse des efforts. Il y a aura une tolérance zéro en ce qui concerne les dépôts sauvages et le non-respect des consignes de ramassages des poubelles. » Des pièges photographiques et la vidéo-verbalisation, qui permet déjà de traiter les infractions routières, seront donc mis en place pour verbaliser les contrevenants en matière de propreté.

« Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Pour la sécurité, « un enjeu partagé avec l'Etat » précise Cécile Helle, « il faut notamment faire particulièrement face aux trafics de stupéfiant. On ne peut pas être en première ligne de la rénovation de nos quartiers sans s'engager à offrir une pleine sécurité à leurs habitants. Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Ecrit par le 3 février 2026



La Commune entend procéder à des recrutements de nouveaux policiers municipaux afin de pouvoir mieux intervenir la nuit. ©DR

Si la commune se félicite de [l'annonce récente de nouveaux renforts de police nationale en Vaucluse](#) dont Avignon va bénéficier, la Ville renouveler l'armement de sa police municipale (PM) ainsi qu'une partie de sa flotte de véhicules.

« Nous allons aussi procéder à des recrutements afin de pouvoir intervenir la nuit, annonce aussi la maire de la cité des papes. Nous allons également moderniser notre parc de vidéo-surveillance et réorganiser les locaux de la police municipale à Montfavet notamment. Par ailleurs, nous allons créer un poste en commun pour la PM et la police nationale. »

L'Isle-sur-la-Sorgue se dote d'une piste de pumptrack

Ecrit par le 3 février 2026



Il y a quelques jours, les travaux de la piste de pumptrack de l'Isle-sur-la-Sorgue se sont achevés. La société [PG Concept](#) a œuvré pendant un mois pour que la ville ait un espace avec virages et petites bosses destiné aux trottinettes, skateboards, rollers ou encore BMX.

Ce projet voit le jour quatre ans après la création du skate park. La Ville souhaitait un nouvel espace public fédérateur et propice à l'expression et aux rencontres pour ses habitants, mais elle voulait également inscrire le sport urbain dans un projet adapté. Le projet s'est ensuite développé à côté avec la création d'un city-stade en 2020, et aujourd'hui avec celle de la piste de pumptrack. Le parc de sports urbains se situe à l'entrée de la ville, route de Cavaillon.

Ce projet a été financé par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue à hauteur de 35%, par la Région Sud à hauteur de 30% dans le cadre du Fonds régional d'aménagement du territoire 2019 et par le Département de Vaucluse à hauteur de 35% dans le cadre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2020/2022.

V.A.

Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel



Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Ecrit par le 3 février 2026

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Scénario 1 : un projet équilibré

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygénier la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

Végétalisation : 1 035m2 d'espaces verts et 85 arbres plantés.

Stationnement :

Avant : 162 places.

Après : 79 places, dont 6 places PMR.

Ecrit par le 3 février 2026



Ecrit par le 3 février 2026



Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

Végétalisation : 1 365m² d'espaces verts et 73 arbres plantés.

Stationnement :

Avant : 162 places.

Après : 36 places, dont 6 places PMR.

Ecrit par le 3 février 2026



Ecrit par le 3 février 2026



Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonniser la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalelement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.

Ecrit par le 3 février 2026

Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée



Alors que [la seconde étape du chantier de restauration](#) du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.

Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m² couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.

Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campane, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment nécessité la fermeture de la calade située à proximité.

Ecrit par le 3 février 2026



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m2.

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiers avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campane et d'une grande partie de l'aile des Familiers.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoit XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiers.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.

Ecrit par le 3 février 2026

Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.

Le Pontet : Agilis réalise une place en béton végétalisé pour lutter contre la chaleur



En co-traitance avec la société [4M Provence Route](#), [Agilis](#), filiale du [Groupe NGE](#), vient de finaliser l'aménagement d'une nouvelle place en béton végétalisé en plein cœur du Pontet. L'objectif : lutter contre la chaleur.

Ecrit par le 3 février 2026

Le projet porté par la mairie du Pontet, désireuse de créer un espace de vie au cœur de la ville, a été pensé par les cabinets d'architecture [Kanopé](#) et Merlin et mis en œuvre par [Citadis](#). Le résultat est une place piétonne de 700m² en béton drainant végétalisé située au centre des commerces, entourée d'habitations et à côté du parc municipal fréquenté par les habitants.

La place dispose également de 23 places de parking à alvéoles, soit environ 300m², réalisées par [Agilis](#), qui aident aussi à lutter contre les îlots de chaleur et permettent de perméabiliser le revêtement. Cette technique rend également le sol plus résistant au passage des roues des véhicules.

Enfin, un mail piéton traverse cette place, créant un chemin entre les arbres et plantes méditerranéennes. Ces dernières, une fois développées, décoreront et offriront, grâce à la fraîcheur de leur ombre, des recoins qui seront agréables même en été.



La place est équipée de places de parking à alvéoles qui aident notamment à lutter contre les îlots de chaleur © DR

J.R.